

Hervé NOVELLI lance le programme « Seniors en Vacances 2009 » de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances

Favoriser l'accès aux vacances pour tous, telle est la mission de l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV).

Depuis 2007, l'ANCV met en œuvre le programme **Seniors en Vacances** qui propose aux personnes âgées de 60 ans et plus, retraitées et/ou sans activité professionnelle, des **séjours de vacances tout compris** sur toute la France à 350 euros pour une semaine hors transport. Celles disposant de revenus modestes peuvent bénéficier d'une aide de l'ANCV de 170 euros.

A partir de 2009, **Seniors en Vacances** est appelé à un large développement avec un objectif de **100.000 départs**.

Dès janvier l'ANCV permettra aussi aux individuels de s'inscrire au programme, jusqu'alors accessible aux groupes constitués par les collectivités territoriales et les associations,

Ce programme a une double vocation, sociale en proposant à des personnes souvent isolées et financièrement démunies de pouvoir elles aussi partir, et économique en prolongeant la saison touristique de nombreux équipements, favorisant ainsi la croissance et l'emploi. L'ANCV finance le programme à hauteur de 8,5 millions € grâce aux résultats de sa gestion des Chèques-Vacances.

En lançant le programme **Seniors en Vacances 2009**, Hervé NOVELLI, Secrétaire d'Etat chargé du Commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services, a déclaré : « Alors que le tiers de la population n'a toujours pas accès aux vacances, la politique sociale du tourisme constitue une orientation forte de la politique du tourisme que je m'attache désormais à relancer. Le développement important de **Seniors en Vacances** en est une illustration majeure pour une population souvent ignorée, celle des personnes âgées isolées »

Les seniors peuvent se renseigner sur ce programme sur www.ancv.com ou

N° magique Azur 32 40 dites "Seniors"

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances est un établissement public fondé en 1982 et placé sous la tutelle du ministre de l'Economie, de l'industrie et de l'emploi et du secrétaire d'Etat chargé du Commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services. Elle a pour mission sociale le développement de l'accès aux vacances pour tous. Elle s'appuie sur deux piliers : le Chèque-Vacances destinés aux salariés du secteur public et privé (près de 3 millions de bénéficiaires) et une action sociale au profit des non-salariés défavorisés (près de 80 000 personnes ont pu ainsi partir en vacances en 2008).

Toutes les informations

Contact ANCV : Claire Véron

T : 01 34 29 53 53

Courriel : cveron@ancv.fr

Contact presse AB3C : Valentine Brunel

T : 01 53 30 74 00

Courriel : valentine@ab3c.com

Contact cabinet de M. Novelli : Aurore Longuet

Courriel : aurore.longuet@cabinets.finances.gouv.fr